



Rapport sur la durabilité 2024

la passion des plantes

Table des matières

À propos de ce rapport	3
Message de notre CEO	4
Notre histoire	5
Chiffres & faits : la durabilité en un coup d'œil	8
Nos valeurs	9
Le parcours de durabilité chez A.Vogel	10
Chaîne de valeur A.Vogel	11
Nos thématiques autour de la durabilité	12
Santé – au service du bien-être des personnes	15
Notre promesse de qualité – Naturel. Efficace. Sûr.	16
Ensemble pour une société en bonne santé	18
Intégrité – pour une gestion d'entreprise solide	19
Une chaîne de production responsable	20
Notre engagement envers nos employés	22
L'amour de la nature – notre responsabilité environnementale	25
Empreinte Carbone	26
Biodiversité	36
L'eau	39
Économie circulaire	41
Nos objectifs de durabilité jusqu'en 2028	46
Annexes	47
Indicateurs clés de performance	47
Le monde de A.Vogel – Un réseau dédié à la santé	51
Index GRI	55

À propos de ce rapport

Ce rapport sur la durabilité d'A.Vogel AG, dont le siège est à Roggwil (Suisse), couvre la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Il s'agit du premier rapport, préparé en référence aux normes du Global Reporting Initiative (GRI) afin d'assurer un reporting structuré et transparent. Il couvre le site de Roggwil d'A.Vogel AG. À l'avenir, un rapport de durabilité sera publié tous les deux ans.

Le rapport sur la durabilité a été élaboré dans le cadre d'un projet interne de l'entreprise, avec l'appui d'expertises externes. L'objectif était de créer une vision transparente, solide et tournée vers l'avenir de notre engagement en matière de durabilité.

Dans les pages suivantes, vous trouverez un message de notre CEO, le Dr Andy Suter, apportant des éclairages sur notre stratégie et notre vision en matière de durabilité. Le rapport permet ensuite de consulter les thèmes centraux de notre durabilité – avec des objectifs concrets, des mesures mises en œuvre et des résultats. Enfin, nous présentons des indicateurs clés de performance (KPI).

Pour toute question, retour ou suggestion, veuillez contacter :

sustainability@avogel.ch

Message de notre CEO

Chers lecteurs,

Alfred Vogel, fondateur du groupe A.Vogel, disait un jour :« Nous devons apprendre à vivre avec la nature et à la protéger. » Nos actions s'inspirent de la nature, qui nous fournit tout ce dont nous avons besoin pour mener une vie saine, et nous avons la responsabilité de la préserver. Le groupe A.Vogel suit la philosophie durable et orientée vers la nature d'Alfred Vogel, qui est profondément ancrée dans notre culture d'entreprise.

Notre respect de la nature et notre passion pour les plantes se reflètent dans chaque aspect de notre travail. L'utilisation responsable des ressources est plus qu'un principe pour nous – c'est un élément central de notre identité et de notre engagement envers la protection de la nature et le bien-être des générations futures.

Nous sommes heureux de partager notre premier rapport de durabilité. Ce rapport donne un aperçu de notre stratégie de durabilité et montre comment nous intégrons la responsabilité écologique et sociale dans nos produits et nos pratiques quotidiennes.

En 2024, nous avons mené une analyse de matérialité avec nos parties prenantes. Ce processus nous a permis d'identifier cinq thèmes centraux en matière de durabilité qui influencent considérablement notre approche vis-à-vis de la nature, de nos employés, de nos partenaires et de nos clients. Nos principes directeurs en matière de gouvernance d'entreprise responsable établissent un cadre clair pour notre engagement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise.

Cette déclaration de mission en matière de durabilité fournit une orientation claire à l'ensemble du groupe A.Vogel et reflète notre vision. Elle renforce notre compréhension commune et l'aligne sur notre philosophie d'entreprise. Afin d'évaluer nos progrès vers la réalisation de ces ambitions, nous mesurerons les performances d'A.Vogel en matière de durabilité à l'aide d'indicateurs mondialement reconnus et nous rendrons compte de nos progrès. Ce faisant, nous adhérons aux lignes directrices exhaustives de la Global Reporting Initiative (GRI).

Chers lecteurs, j'ai le plaisir de vous faire découvrir l'univers d'A.Vogel.

Dr. Andy Suter

CEO A.Vogel AG

"La nature a été mon université préférée."

Alfred Vogel (1902 - 1996)



Notre histoire

Avec l'ouverture de son premier magasin d'aliments naturels à Bâle le 1er janvier 1923, Alfred Vogel a posé les bases de notre histoire qui dure depuis plus de 100 ans. Alfred Vogel était un naturopathe suisse qui s'est particulièrement illustré dans le domaine de la phytothérapie (médecine par les plantes). Tout au long de sa vie, il a recherché des remèdes dans la nature et a voyagé sur tous les continents pour étudier les connaissances des peuples indigènes sur les plantes médicinales et les modes de vie naturels, intégrant cette sagesse dans les produits qu'il développait. À partir de 1937, Alfred Vogel a cultivé un jardin de plantes médicinales à Teufen, en Appenzell, et a partagé son message selon lequel une vie saine était possible grâce à une alimentation équilibrée, à la phytothérapie et à un mode de vie en harmonie avec la nature.

Près de 30 ans plus tard, l'entreprise, alors connue sous le nom de Bioforce AG, s'installe dans un site de production à Roggwil, une étape qui marque le début d'une croissance significative pour l'entreprise. Alfred Vogel est décédé en 1996, mais sa philosophie et ses idées, qui ont depuis été reconnues par la science moderne, restent vivantes et continuent de façonner l'entreprise jusqu'à aujourd'hui.



Alfred Vogel (1902–1996) Fondateur de l'entreprise, pionnier de la naturopathie et auteur

Depuis 2020, l'entreprise existe sous le nom d'A.Vogel. Elle reste indépendante et est détenue majoritairement par la Fondation Alfred Vogel. Avec sept filiales de distribution en Europe et en Amérique du Nord, A.Vogel s'est imposée sur la scène internationale. L'entreprise exploite également des sites de production à Elburg (Pays-Bas) et Colmar (France).

Des plantes fraîchement récoltées et issues de l'agriculture biologique constituent la base de nos médicaments à base de plantes scientifiquement prouvés, ainsi que de nos compléments alimentaires et produits alimentaires. A.Vogel propose plus de 20 produits principaux différents qui sont vendus en Suisse et dans plus de 25 pays à travers le monde.

Nous utilisons systématiquement des plantes fraîches afin de capturer tout le spectre des principes actifs, ce qui rend les produits A.Vogel uniques. Notre département de recherche et développement interne nous aide à mieux comprendre le pouvoir curatif de la nature et à le transformer en solutions de santé innovantes. Depuis la première production A.Vogel à Bâle, le monde et le comportement des consommateurs ont fondamentalement changé. Les attentes envers les produits A.Vogel sont aujourd'hui plus élevées que jamais, tant en termes d'efficacité, de validation scientifique, de culture biologique des plantes médicinales que de chaque étape du processus de fabrication pharmaceutique. Grâce à des informations fiables et équilibrées sur la santé naturelle, la nutrition et le mode de vie, A.Vogel favorise une meilleure connaissance des moyens de rester en bonne santé et d'améliorer son bien-être.



Chiffres & faits : la durabilité en un coup d'œil

Promesse de qualité à 100% - À base de plantes. Efficace. Sûr.

90% des plantes fraîches issues de l'agriculture biologique

Recyclage à 100 % de l'éthanol et des déchets végétaux - 242 000 kg de CO₂ économisés

75,000 kWh d'énergie solaire générée, couvrant 15 % de nos besoins énergétiques à Roggwil

500 employés dans le monde entier, dont 170 en Suisse

100% d'eau de pluie utilisée pour l'irrigation des champs cultivés à Roggwil

100% des légumes issus de l'agriculture biologique

Plus de 8,000 visiteurs sensibilisés à la biodiversité et à la santé

Nos valeurs

Les valeurs de notre marque sont profondément ancrées dans notre philosophie d'entreprise et nous guident dans un monde en constante évolution. Elles décrivent qui nous sommes, ce que nous défendons et comment nous agissons, aujourd'hui et à l'avenir. Ces valeurs sont plus que de simples mots : elles expriment notre attitude, notre engagement envers les personnes et la nature, ainsi que notre responsabilité pour un avenir sain. Nous disons ce que nous faisons et faisons ce que nous disons. En tant que marque internationale aux racines suisses, nous relevons le défi d'être honnêtes, concrets et dignes de la confiance de la société. La traçabilité, la durabilité, la transparence de la production et un gage de qualité sont garantis chez nous.

Nous nous engageons à ce que les gens deviennent et restent en bonne santé de manière naturelle et durable. Nous nous engageons à ce que les gens deviennent et restent en bonne santé de manière naturelle et durable. Afin de promouvoir activement la santé globale, nous rendons accessible à tous notre savoir-faire issu de 100 ans d'expérience, avec des informations utiles, et guidons les gens pour améliorer leur bien-être physique, mental et personnel. Les valeurs de notre marque influencent nos actions quotidiennes, de la recherche à la commercialisation, en passant par la communication avec nos clients.



Curiosité



Garantie scientifique



Amour de la nature



Intégrité



Fraîcheur



Santé de la population

Le parcours de durabilité chez A.Vogel

Chez A.Vogel, la durabilité commence dès la conception de nouveaux produits. Elle est ancrée dans notre stratégie d'innovation et guide nos actions dès le début.

La nature et ses ressources végétales sont les matières premières de nos produits. Notre responsabilité envers nos employés, nos fournisseurs, nos consommateurs et la société remonte à 1923. Aujourd'hui, nous concrétisons par écrit cette responsabilité qui a vu le jour il y a plus de 100 ans. Tout d'abord, nous vous proposons un aperçu des différentes étapes de la chaîne de valeur, de la recherche et du développement jusqu'au produit A.Vogel fini qui est livré au client.



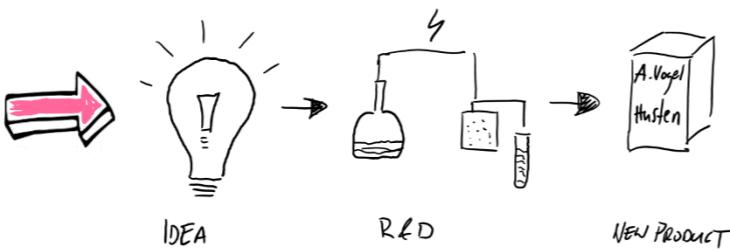
A.VOGEL VALUE CHAIN



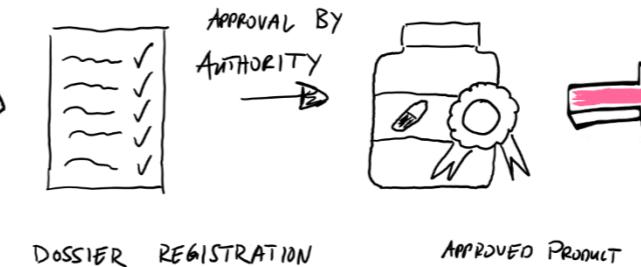
1. TRENDS AND NEEDS



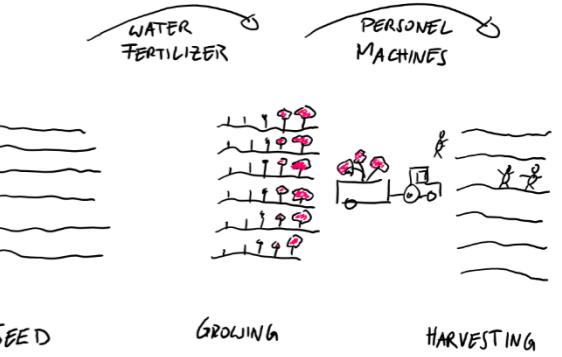
2. RESEARCH & DEVELOPMENT



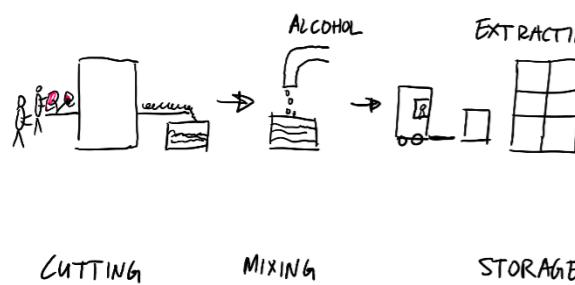
3. REGULATORY APPROVAL



4. CULTIVATION



5. MACERATION

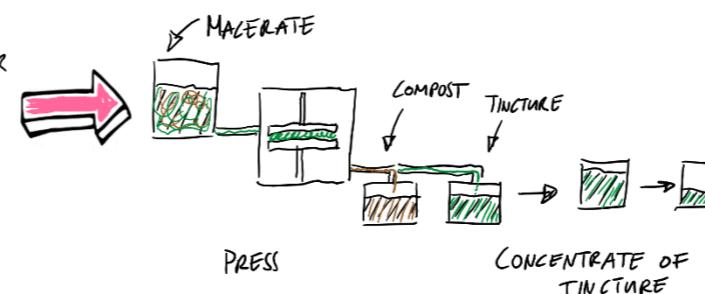


6. SOURCING

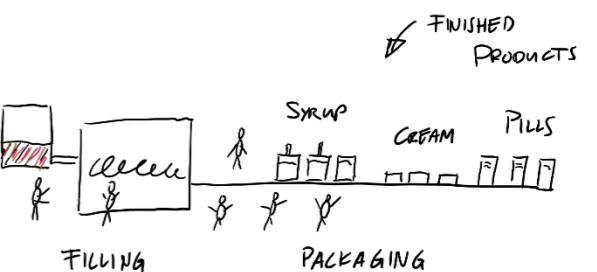
- CONTRACT MANUFACTURER
- CONTACT FARMER
- SUPPLIER



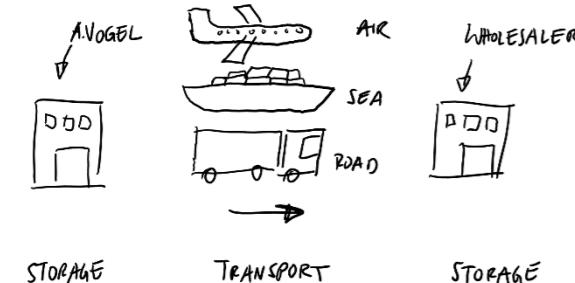
7. PRODUCTION OF TINCTURE



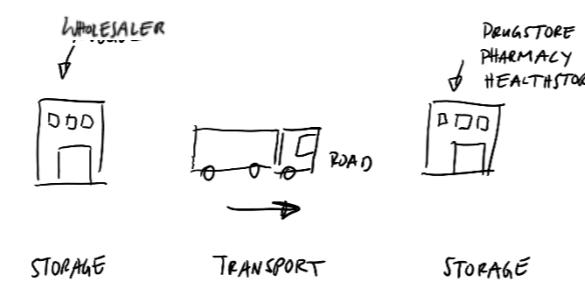
8. PRODUCTION OF FINISHED PRODUCTS



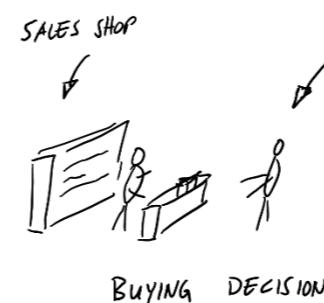
DISTRIBUTION TO WHOLESALER



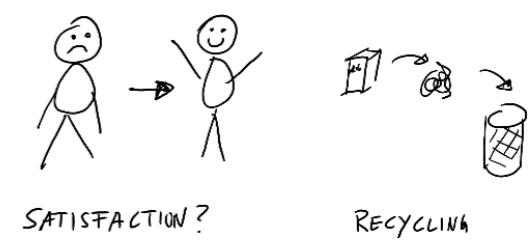
10. DISTRIBUTION TO SALES SHOPS



11. POINT OF SALE



12. AFTER SALE



Nos thématiques autour de la durabilité

Dans le cadre du déploiement de notre stratégie de durabilité, nous avons mené une analyse d'impact approfondie en 2024. L'objectif de cette analyse était d'identifier les thèmes les plus importants pour notre entreprise et pour nos parties concernées, y compris nos employés.

Grâce à cette étude, nous avons déterminé les domaines clés dans lesquels, en tant qu'entreprise, nous avons le plus d'impact et pouvons simultanément apporter une contribution positive. Sur la base de ces résultats, nous allons développer plus précisément nos objectifs en matière de durabilité et veiller à poursuivre notre contribution à une gestion d'entreprise responsable et tournée vers l'avenir.



Évaluation de la pertinence

Dans le cadre de notre responsabilité ESG (Environnement, Social, Gouvernance), nous avons identifié les domaines clés qui revêtent une importance particulière pour A.Vogel. Sur la base de notre évaluation de pertinence, nous avons déterminé les thèmes prioritaires dans chaque domaine. Ce faisant, nous avons pris en considération à la fois l'impact potentiel de nos activités commerciales sur l'environnement et la société, ainsi que l'influence que A.Vogel pourrait avoir sur ces questions.



Clients



Environnement



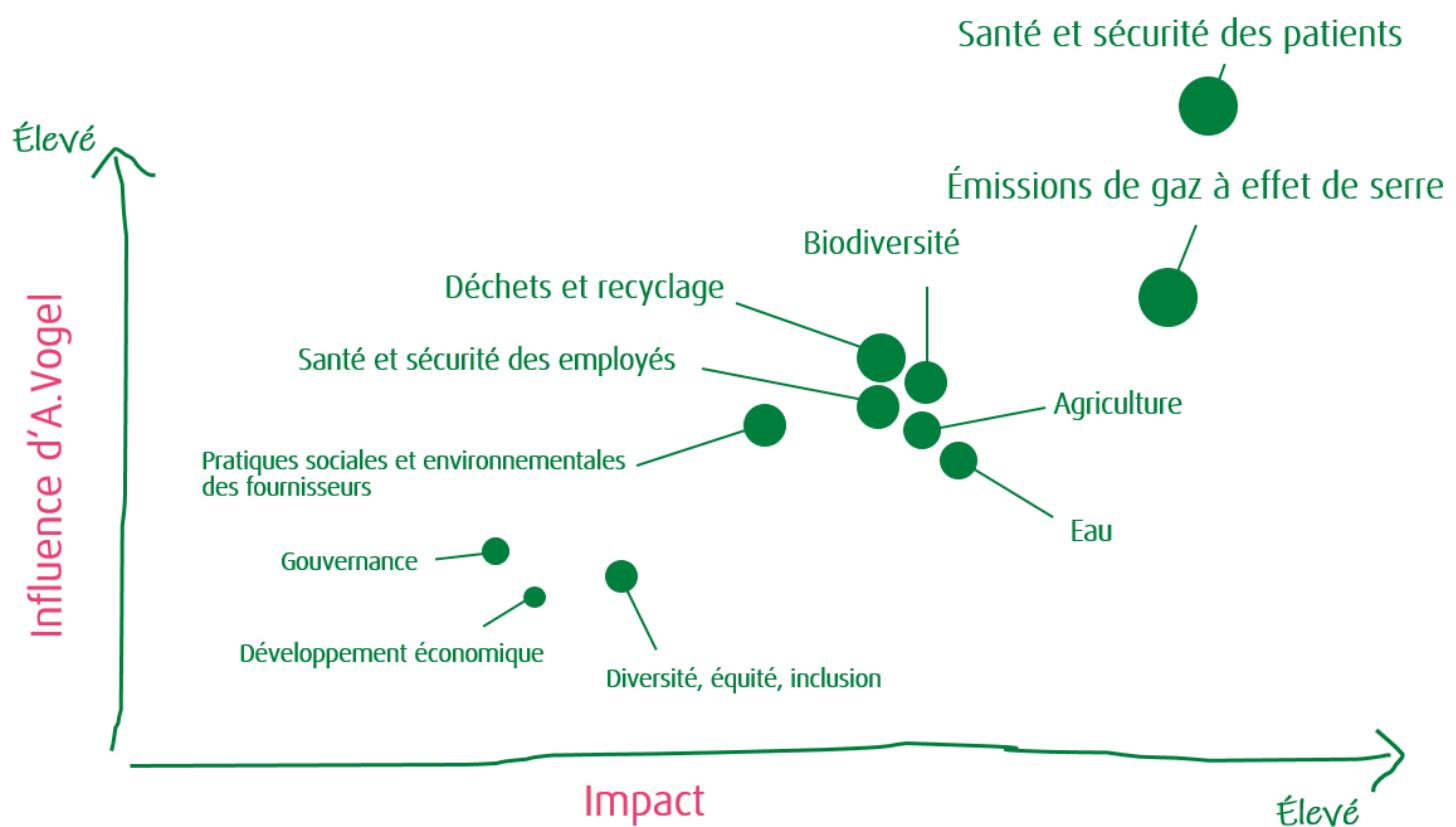
Employés



Gouvernance



Responsabilité sociale

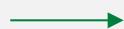


La durabilité comme une véritable responsabilité

Notre concept ESG repose sur une compréhension globale de la responsabilité envers l'environnement, les personnes et la société. À cet égard, les valeurs fondamentales de notre marque sont directement liées à notre conception de la durabilité.

Santé

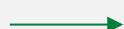
Priorité au bien-être des personnes



Santé et sécurité des patients

Intégrité

Pour une gouvernance d'entreprise solide et efficace



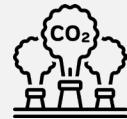
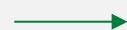
Pratiques sociales et environnementales des fournisseurs

Santé et sécurité des employés

Gouvernance

Amour de la nature

Notre responsabilité environnementale



Émissions de gaz à effet de serre



Déchets et recyclage



Eau



Biodiversité



Agriculture

Santé – au service du bien-être des personnes

En tant que fabricant de solutions à base de plantes, de compléments alimentaires et de produits alimentaires, A.Vogel assume une responsabilité particulière, non seulement envers ses clients, mais aussi envers la nature dont sont issus ses produits. Ceux qui choisissent A.Vogel font confiance au pouvoir des plantes et à nos décennies d'expérience dans le domaine des solutions de santé naturelles.



Notre promesse de qualité – Naturel. Efficace. Sûr.

Chez A.Vogel, nous allions le pouvoir naturel des plantes à la curiosité scientifique. Notre objectif est de développer des produits sûrs, efficaces et fiables, pour tous ceux qui les utilisent. Nous respectons cette promesse de qualité dans tous les domaines de notre entreprise : de la sélection des graines à la transformation et au conditionnement.

De la graine...

La qualité commence par la graine. Nous cultivons nous-mêmes plus de 15 plantes différentes et travaillons avec plus de 20 producteurs et cueilleurs. Dans la mesure du possible, nous misons sur l'agriculture biologique (certifiée Bio) et la récolte durable selon le Guide des Bonnes Pratiques Agricoles et de Récolte (GACP). Cela nous permet d'utiliser uniquement les meilleurs ingrédients tout en protégeant notre environnement.

...au produit fini

Pendant la culture et la production, nous accordons une attention particulière à la qualité et à la protection de l'environnement à chaque étape (réception des marchandises, production de teintures, produits dérivés, remplissage). Avec plus de 200 étapes d'analyse par produit, notre équipe de plus de 25 employés, chargés de la qualité et du développement, veille à ce que chaque produit réponde aux normes de qualité les plus élevées. Cela est également confirmé par des auditeurs et des autorités indépendants (autorisation Swissmedic, inspection GMP).



De la recherche...

Nos produits font l'objet d'études cliniques continues menées dans des universités renommées (à ce jour, plus de 50 études cliniques ont été réalisées). Cela nous permet d'en savoir plus sur les effets et la sécurité de nos plantes médicinales. Ces résultats ont été publiés dans des revues reconnues à l'échelle internationale et, bien sûr, les connaissances acquises sont directement intégrées dans le développement de nos produits.

...à notre propre développement de produits

Plus de 15 produits sont encore élaborés à partir des recettes originales du pionnier des plantes Alfred Vogel. Les autres ont été développés de manière indépendante selon ses principes. Dans la mesure du possible, nous utilisons des plantes fraîches et nous nous efforçons de faire redécouvrir et d'utiliser des plantes rares grâce à notre connaissance de leurs propriétés et de leurs effets.

Chez A.Vogel, nous promettons non seulement des produits de haute qualité issus d'une culture durable, mais aussi de continuer à approfondir nos connaissances sur le pouvoir des plantes dans l'esprit pionnier d'Alfred Vogel, afin que de nouvelles solutions naturelles soient disponibles à l'avenir pour le bien-être de tous.



Ensemble pour une société en bonne santé

Chez A.Vogel, la santé des personnes en harmonie avec la nature est au cœur de toutes nos activités. C'est pourquoi nous nous engageons activement à partager nos connaissances sur les plantes médicinales et à promouvoir la prévention en matière de santé.

Dans notre centre d'accueil à Teufen, les visiteurs peuvent découvrir notre approche holistique, que ce soit au musée A.Vogel, lors de visites guidées ou à travers des séminaires. Les professionnels bénéficient également de nos offres de formation continue.

À notre siège social à Roggwil, nous vous invitons à découvrir avec tous vos sens le parcours de la plante fraîche jusqu'au médicament fini. L'EchinaPoint Experience Center, qui démontre de manière vivante les effets de notre plante médicinale la plus renommée, l'échinacée, constitue un point fort de la visite.

Grâce au sentier de la biodiversité accessible au public qui entoure nos locaux, nous créons des habitats pour les plantes et les animaux tout en sensibilisant le public à la valeur de la diversité biologique. Les principes d'Alfred Vogel – agriculture biologique, conservation des ressources et vie en harmonie avec la nature – continuent de guider notre engagement social aujourd'hui encore. À notre tour, nous nous engageons à transmettre sans réserve le pouvoir de guérison de la nature aux êtres humains, dans toute son efficacité.



Intégrité – pour une gestion d'entreprise solide

L'intégrité est le pilier de notre gestion d'entreprise. Nous disons ce que nous faisons et nous faisons ce que nous disons. Ces valeurs guident nos actions et nos relations avec nos clients, nos employés, nos fournisseurs et les autres parties prenantes.

Les valeurs d'A.Vogel sont à la base de notre code de conduite, qui détermine les principes de pratiques commerciales responsables. Il s'applique à toutes les filiales du groupe A.Vogel. Chaque employé doit accepter le Code de conduite au début de son contrat de travail. Ce code définit des principes fondamentaux pour un comportement éthique, respectueux de la loi et équitable dans les activités quotidiennes, envers les employés, les partenaires commerciaux, la société et l'environnement.



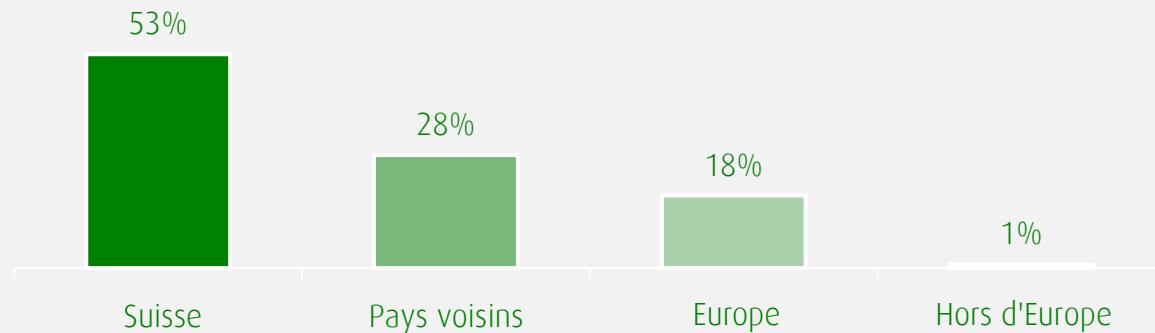
Une chaîne de production responsable

De plus en plus de personnes souhaitent connaître l'origine des produits, les conditions dans lesquelles ils sont fabriqués et leur impact sur les êtres humains et l'environnement. Cet intérêt croissant s'accompagne d'une demande accrue envers les entreprises de rendre leurs chaînes de production transparentes et de fournir des informations claires sur les aspects écologiques, sociaux et éthiques. Les clients et les autorités attendent de plus en plus des entreprises qu'elles assument leurs responsabilités. Chez A.Vogel AG, nous prenons cette responsabilité très au sérieux. Nous évoluons dans un environnement hautement réglementé et sommes conscients de ces défis.

Notre objectif est de maintenir un équilibre entre approvisionnement local et régional, tant pour des raisons écologiques que de qualité. Des circuits de transport courts réduisent les émissions et préservent de manière optimale la fraîcheur et l'efficacité des plantes.



Source de nos plantes fraîches



Il est essentiel pour nous d'établir des relations de confiance à long terme avec les producteurs. Pour honorer notre responsabilité, nous nous efforçons de dialoguer activement avec nos fournisseurs, de renforcer les échanges et d'assurer une transparence maximale tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Nous accordons une importance capitale à une conduite responsable en matière de droits humains, de conditions de travail équitables et d'environnement. Grâce à des processus clairs, des formations régulières et une culture de communication ouverte, nous sensibilisons nos employés et nos partenaires commerciaux à un comportement responsable.

Cependant, nous sommes conscients que tous les défis n'ont pas encore été relevés. Nous prenons cette responsabilité au sérieux et nous nous efforçons en permanence d'améliorer encore nos pratiques.



Notre engagement envers nos employés

"Nos employés sont la clé de notre succès."

Nos employés sont au cœur du groupe A.Vogel. Leurs connaissances, leur passion et leur dévouement font la force de notre entreprise. C'est pourquoi nous créons un environnement de travail empreint d'équité, de respect et de reconnaissance pour plus de 500 employés à travers le monde..

Un management humain

Nous favorisons les hiérarchies horizontales, une culture du tutoiement et une communication transparente. Chaque contribution compte, quel que soit le rôle ou la position. Notre culture d'entreprise promeut l'égalité des chances ainsi que le développement personnel et professionnel. Notre culture d'entreprise favorise l'égalité des chances ainsi que le développement personnel et professionnel.

Santé et sécurité

La sécurité de nos employés est une priorité absolue. Grâce à la formation et à la prévention, nous créons un environnement de travail sûr et respectons toutes les normes appropriées en matière de santé et de sécurité.

Développement et avenir

Nous encourageons l'esprit d'entreprise et les idées créatives. Des entretiens annuels de suivi de carrière favorisent les parcours professionnels individuels. La planification de la relève en interne préserve les connaissances et renforce notre viabilité future.



Diversité, égalité et inclusion

Nous estimons que les opinions différentes sont importantes et nous ne tolérons aucune forme de discrimination. L'égalité des chances et le traitement équitable sont pour nous une évidence, y compris en matière de rémunération. Notre analyse de l'égalité salariale pour l'année 2021 l'a confirmé : il n'y a pas de différence salariale notable entre les femmes et les hommes.

Confiance et transparence

Notre plateforme de signalement permet de signaler des plaintes de manière anonyme et sécurisée. Nous favorisons ainsi une culture d'entreprise ouverte et renforçons la confiance.

Bien-être et communauté

Des horaires de travail flexibles, des activités favorisant le bien-être et des événements partagés tels que le « déjeuner à la soupe de potiron » renforcent notre sentiment d'appartenance. Même les anciens employés font toujours partie de la famille A.Vogel.

L'importance du feedback

90 % de nos employés ont participé à la dernière enquête – 84 % soutiennent la culture d'entreprise telle qu'elle est vécue. Parallèlement, nous utilisons ces feedbacks pour continuer à nous développer, par exemple en matière d'agilité, de numérisation, de diversité, d'égalité et d'inclusion.



Notre promesse

Nous restons engagés à promouvoir une communication ouverte et une culture du dialogue solide, car ce n'est qu'ensemble que nous pourrons continuer à développer A.Vogel pour en faire un employeur attractif, responsable et tourné vers l'avenir.

Objectifs et moyens

Renforcer la culture du feedback

À terme, nous allons développer la mise en œuvre régulière et systématique d'enquêtes auprès des employés afin de mieux répondre à leurs besoins et préoccupations. Notre objectif est de faire en sorte que nos employés se sentent écoutés et que nous puissions grandir ensemble en tant qu'entreprise.

Analyse globale des chaînes logistiques en matière de risques ESG

En tant qu'entreprise internationale, nous assumons une responsabilité tout au long de la chaîne logistique. Pour remplir cette responsabilité, nous élargissons notre analyse complète des risques liés aux chaînes logistiques mondiales, en mettant l'accent sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise responsable (ESG). L'objectif est d'identifier les vulnérabilités potentielles à un stade préliminaire et de développer des solutions à long terme en collaboration avec nos partenaires.

L'amour de la nature – notre responsabilité environnementale

Le changement climatique est l'un des plus grands défis de notre époque. Les principaux facteurs sont les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les températures mondiales augmentent considérablement, ce qui a de graves conséquences sur la nature, le climat et l'agriculture.

L'agriculture est particulièrement touchée par les changements climatiques, mais elle est également l'un des principaux émetteurs de gaz à effet de serre. L'agriculture et l'industrie de transformation, y compris notre entreprise, influencent le changement climatique par leurs émissions de gaz à effet de serre. Ces émissions proviennent, entre autres, de la production agricole, du transport des matières premières et des produits finis, ainsi que de nos propres processus de production, qui nécessitent de l'énergie pour le chauffage et le refroidissement.



Empreinte Carbone

La protection du climat est au cœur des préoccupations d'A.Vogel AG. Notre entreprise dépend de matières premières naturelles dont la qualité et la disponibilité sont menacées par les changements climatiques. Parallèlement, nous estimons qu'il est de notre responsabilité de réduire autant que possible nos propres émissions. Grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables, à des processus de production économes en énergie et à des pratiques agricoles durables, nous contribuons activement à l'amélioration de notre bilan climatique.

Depuis 2014, nous collaborons avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), à laquelle nous communiquons chaque année nos émissions et avec laquelle nous discutons des stratégies possibles en matière d'efficacité énergétique et de protection de l'environnement. Nous nous engageons à améliorer notre efficacité énergétique et à réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Ces objectifs sont mis en œuvre dans le cadre de plans d'action sur dix ans et révisés chaque année. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) ont audité notre contrat d'objectifs et confirmé qu'il avait été élaboré conformément aux directives « Contrats d'objectifs avec la Confédération en matière d'efficacité énergétique ».



Utilisation efficace de l'énergie – une responsabilité pour l'avenir

Efficacité énergétique et énergie solaire

Notre système photovoltaïque produit environ 75 000 kWh d'électricité solaire par an, ce qui couvre déjà 15 % de nos besoins totaux en électricité. Au cours des prochaines années, nous prévoyons de doubler cette part en ajoutant d'autres installations photovoltaïques, ce qui réduira encore davantage notre empreinte carbone.

À partir de 2026, de nouveaux compresseurs à haut rendement seront installés afin d'alimenter directement notre système de récupération de chaleur avec l'eau de refroidissement ainsi produite.

Énergie issue du recyclage de l'éthanol – de l'électricité pour 100 maisons individuelles

Le recyclage de nos déchets d'éthanol contribue de manière significative à la réduction des émissions de CO₂. En 2024, grâce à cet effort, nous avons atteint les principaux objectifs suivants.

**403,140 kWh
d'électricité**

**458,400 kWh
de chaleur**

**242,000 kg
CO₂ évités**

Nos efforts portent leurs fruits: réduction des émissions de CO₂ grâce à l'agriculture biologique

Si la culture de plantes médicinales et de légumes nécessite naturellement des ressources et génère des émissions de CO₂ – par exemple, par le travail du sol, le transport ou l'irrigation –, un aspect crucial ne doit pas être négligé : pendant leur croissance, les plantes absorbent activement le CO₂ de l'atmosphère.

Selon l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL), les sols gérés de manière biologique retiennent 170 à 450 kg de carbone de plus par hectare et par an dans l'humus que les sols conventionnels. Cette différence est principalement liée à la culture permanente d'herbes de trèfle et à la fertilisation biologique. Il en résulte une amélioration de l'infiltration et de la rétention d'eau, une structure du sol plus stable et une diminution de l'érosion¹.

En 2023, A.Vogel AG a cultivé au total 203 tonnes de plantes médicinales et 487 tonnes de légumes. Sur la base de ces données, nous avons réalisé une analyse interne de notre bilan CO₂.

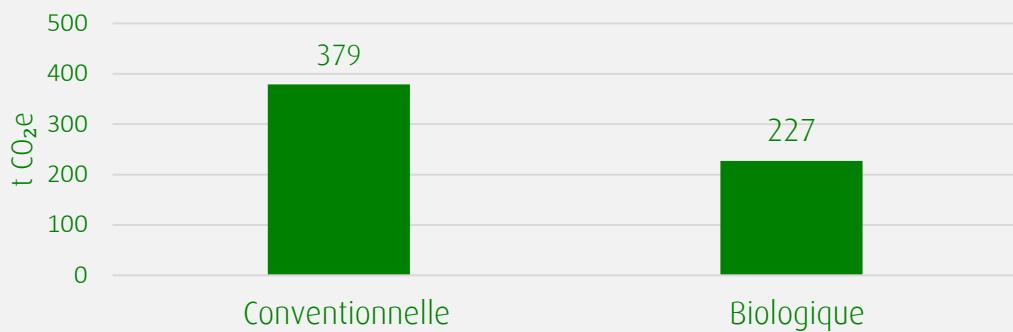
La culture de ces plantes peut générer jusqu'à 227 tonnes d'émissions de CO₂. Les méthodes agricoles conventionnelles génèrent environ 40 % d'émissions supplémentaires et consomment 45 % d'énergie en plus². En privilégiant la culture biologique des plantes, nous avons pu réduire de 45 % la consommation d'énergie et de 40 % les émissions de CO₂ liées à la production.



¹ Soil and Climate: Climate Impact of Organic Soil Management. FiBL. (2022)

² Climate - Rodale Institute

Émissions de CO₂ provenant de différentes pratiques agricoles



La phase de fin de vie des plantes a jusqu'à présent été peu étudiée, bien que des émissions CO₂ puissent être générées lors du compostage. Pourtant, cette étape offre des opportunités prometteuses : les résidus organiques issus de la récolte et de la production pourraient être utilisés de manière ciblée pour la capture du carbone à long terme, par exemple en produisant du biocharbon, ce qui permettrait également de réduire les besoins en engrains chimiques.



Comptabilisation du CO₂ chez A.Vogel AG

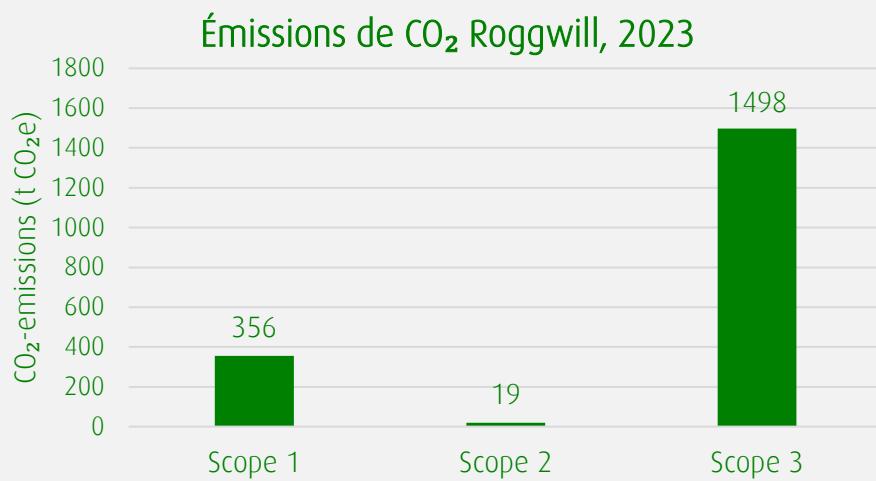
Afin d'obtenir un premier aperçu de nos émissions de gaz à effet de serre, nous avons collaboré avec la société myclimate pour établir un bilan carbone pour 2023 sur notre site de Roggwil. Le calcul de nos émissions de CO₂ est une tâche complexe qui nécessite une approche méthodique.

Le processus de comptabilisation suit le protocole internationalement reconnu sur les gaz à effet de serre (GHG Protocol) en utilisant des limites opérationnelles. Nous avons classé les émissions par fonction (telles que l'énergie, la mobilité, le transport et les déchets) et selon le modèle Scopes du GHG Protocol. Ce modèle distingue les émissions directes (Scope 1), les émissions indirectes liées aux achats d'énergie (Scope 2) et les autres émissions indirectes tout au long de la chaîne de valeur (Scope 3).

Certaines catégories du Scope 3 n'ont pas été entièrement incluses dans cette analyse, car elles nécessitent une collecte de données plus détaillée et sont plus complexes à calculer. Par exemple, les émissions liées à la production de matières premières et d'emballages, ainsi qu'au traitement des déchets d'emballages après utilisation par les consommateurs, ne sont pas entièrement couvertes. Cependant, les émissions liées au transport – tant en amont (livraisons de matières premières) qu'en aval (livraisons aux clients) – ont été partiellement incluses.

En 2023, les émissions totales du site de Roggwil se sont élevées à 1872 tCO₂e. Parmi celles-ci, 19 % étaient des émissions directes (Scope 1), provenant principalement du chauffage des installations de production et du fonctionnement des systèmes de réfrigération.

Grâce à des mesures ciblées d'efficacité énergétique, la consommation d'électricité a été réduite. Notre système solaire interne a également diminué le besoin d'achat d'électricité. En utilisant du biogaz issu de déchets d'éthanol recyclés, nous avons pu éviter des émissions supplémentaires. Ces améliorations se reflètent également dans les émissions du Scope 2, qui ne représentaient que 1 % de l'empreinte carbone calculée.

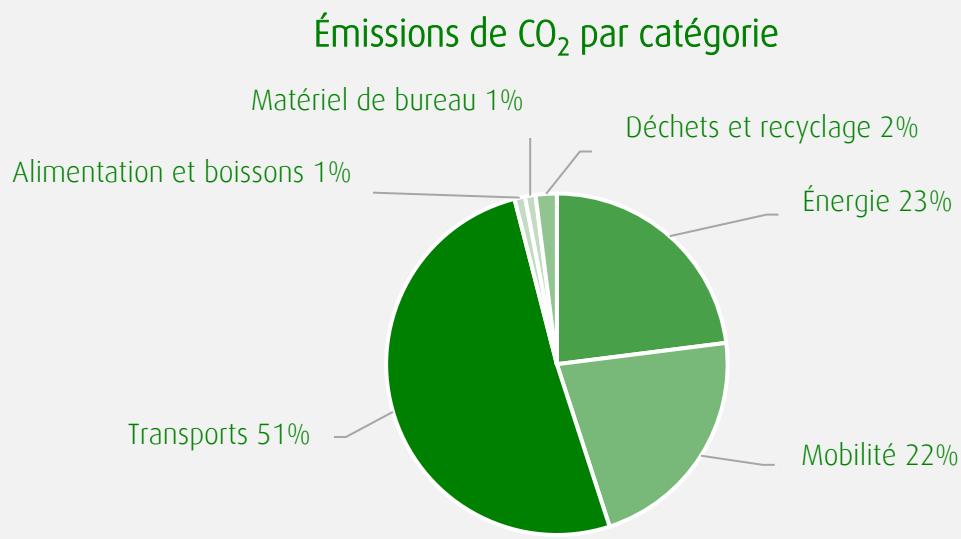


*Scope 3 (partiellement inclus)

Environ 80 % des émissions de CO₂ chez A.Vogel à Roggwil relèvent du scope 3, ce qui correspond à des émissions indirectes tout au long de la chaîne de valeur. Bon nombre de ces processus échappent à notre contrôle direct. Certaines catégories pertinentes n'ayant pas encore été entièrement prises en compte, l'analyse offre la possibilité d'une comptabilisation encore plus précise à l'avenir.

Si l'on examine les émissions par catégorie, le transport au sein de nos opérations était responsable de 963 tCO₂, soit 51 % des émissions totales. En tant qu'entreprise active à l'échelle internationale avec une part importante d'exportations, ces émissions liées au transport sont particulièrement significatives.

Les déplacements domicile-travail et les voyages d'affaires (mobilité) des employés ont représenté environ 22 % des émissions en 2023. Les déchets et le recyclage sur le site ont représenté 2 % supplémentaires des émissions totales.



Étant donné que la majorité des émissions totales proviennent des activités en amont et en aval, il existe un potentiel de réduction important dans ce domaine, par exemple en optimisant le choix des modes de transport et des itinéraires au sein de nos chaînes d'approvisionnement internes.

Notre objectif est d'améliorer continuellement notre base de données afin de compléter notre comptabilité des gaz à effet de serre et de définir des mesures ciblées pour réduire les émissions. Ce premier bilan carbone constitue une base solide pour une gestion cohérente du CO₂ et le développement continu de notre stratégie de durabilité.

Notre promesse

Afin de réduire durablement nos émissions, nous allons mettre en place une série de démarches et de projets. Il est important de définir des actions qui soient non seulement réalisables, mais qui aient aussi un impact mesurable.

Objectifs et mesures

Comptabilité carbone complète pour A.Vogel AG – Suisse

Nous développons notre comptabilisation carbone existante afin d'y inclure toutes les émissions pertinentes de scope 3, c'est-à-dire toutes les émissions indirectes générées tout au long de la chaîne de valeur, de l'approvisionnement en matières premières à la logistique et à l'élimination. Cela nous permettra de disposer d'une base de données solide pour mettre en place des mesures de réduction ciblées et améliorer la transparence climatique.

Empreinte carbone du produit Echinaforce

Nous analysons le produit Echinaforce afin de calculer son empreinte carbone par unité. Cette empreinte au niveau du produit nous permettra d'identifier les points sensibles en matière de climat au sein des différents processus de production et de mettre en œuvre des améliorations ciblées.

Empreinte carbone du groupe A.Vogel (Scope 1-3)

Nous enregistrons non seulement les émissions d'A.Vogel AG en Suisse, mais aussi celles de nos filiales dans le monde entier. L'objectif est d'obtenir une vision complète des émissions de l'ensemble du groupe, y compris les émissions directes (Scope 1), liées à l'énergie (Scope 2) et indirectes (Scope 3).

Élaboration d'une feuille de route pour la réduction des émissions de CO₂ conforme aux normes SBTi (Science Based Target Initiatives)

À long terme, nous visons à réduire nos émissions conformément aux objectifs climatiques de l'accord de Paris. Pour y parvenir, nous élaborons une feuille de route scientifiquement fondée pour la réduction des émissions de CO₂, basée sur les normes de l'initiative Science Based Targets (SBTi).

Agriculture

« L'agriculture biologique, le fondement de notre responsabilité. »

Chez A.Vogel, nous nous engageons à utiliser des méthodes agricoles durables afin de garantir la qualité de nos produits tout en protégeant la nature. En réaction au changement climatique, nous développons en permanence des solutions pratiques pour garantir la pérennité de nos processus. Nos matières premières végétales proviennent de cultures certifiées biologiques, d'agriculture contractuelle ou de cueillette raisonnée dans la nature, toujours dans le respect de normes écologiques et éthiques strictes telles que BIO SUISSE et les bonnes pratiques agricoles et de cueillette (GACP).



**Plus de 50% de nos plantes fraîches
sont récoltées en Suisse.**

28%
proviennent
directement des
pays voisins

18%
proviennent du
reste de l'Europe

1,4%
hors Europe

Culture en interne de plantes médicinales

16 % de notre culture est réalisée en interne. Cela concerne principalement la plante Échinacée pour le produit Echinaforce®. Afin de garantir la qualité et la protection de l'environnement, nous sélectionnons soigneusement les zones de culture, mettons en œuvre des rotations de cultures réfléchies et traitons la nature avec respect. Notre objectif est de rendre l'ensemble du processus de culture durable et économique en ressources, de la graine à la récolte.

Dans le contexte de l'agriculture biologique, la rotation des cultures est un facteur essentiel pour maintenir la santé des sols, contrôler les mauvaises herbes et prévenir les maladies. La planification annuelle des champs et la rotation des cultures sont régulièrement contrôlées par des auditeurs spécialisés dans l'agriculture biologique afin de garantir le respect de tous les principes de culture biologique et durable. Lors de la culture de plantes médicinales, nous accordons une attention particulière à la gestion douce des sols afin d'éviter d'endommager leur composition.

Chaque plante a ses propres exigences spécifiques en ce qui concerne le moment et la méthode de récolte optimaux. La récolte est effectuée soit mécaniquement, par exemple à l'aide de notre moissonneuse d'échinacée développée en interne, soit à la main, en particulier pour les parties délicates telles que les fleurs ou les racines. Cette approche minutieuse et respectueuse garantit la préservation des précieux principes actifs des plantes avec la meilleure qualité possible.

Agriculture en sous-traitance avec des producteurs locaux

En plus de nos propres cultures, nous nous approvisionnons à hauteur de 55 % en plantes fraîches auprès d'agriculteurs en sous-traitance avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration. Cette collaboration avec ces agriculteurs est un élément clé de notre approche durable. Nous accordons la plus grande importance à des pratiques agricoles transparentes, équitables et durables. Nos agriculteurs sous contrat utilisent des méthodes de culture qui protègent le sol et l'environnement. Nous veillons également à ce que toutes les plantes livrées soient transformées dans nos locaux au plus tard le lendemain de la récolte, afin que leurs principes actifs et leurs huiles essentielles soient préservés de manière optimale.



Cueillette en milieu sauvage de plantes médicinales

Les 29 % restants de nos plantes médicinales sont récoltés dans la nature selon des réglementations strictes. Seuls les spécimens sains et peu endommagés sont récoltés, toujours dans le respect des lois, des directives de conservation et des autorisations officielles exigées. Cela inclut les directives de protection des espèces, les réglementations relatives aux zones de conservation et, en particulier, l'obligation d'obtenir les autorisations gouvernementales appropriées pour toute activité de récolte à but commercial.

Nous privilégions une récolte éthique et durable, en suivant les bonnes pratiques agricoles et de collecte (GACP) afin de protéger à la fois les plantes et leurs habitats. Par exemple, nous laissons toujours une partie de chaque population de plante intacte afin de favoriser la régénération et la préservation des espèces. L'origine de chaque plante est consignée, ce qui garantit une traçabilité totale et nous permet de vérifier les sources et de réagir si nécessaire.

Grâce à ces pratiques transparentes et responsables, nous nous engageons non seulement à fournir des produits de haute qualité, mais aussi à protéger et à préserver activement la nature.



Biodiversité

« La nature nous fournit tout ce dont nous avons besoin pour notre santé, mais nous devons la traiter avec respect et en préserver sa diversité. » *Alfred Vogel (1902 - 1996)*

La biodiversité est le fondement de toute vie sur Terre. Elle garantit la stabilité des écosystèmes, la fertilité des sols, la propreté de l'eau et l'efficacité de la pollinisation, autant d'éléments essentiels à la production de nourriture et à la culture de plantes médicinales. La perte de leurs habitats, l'agriculture intensive et le changement climatique soumettent de nombreuses espèces à une pression considérable.

Seul un environnement intact permet aux plantes de développer pleinement leurs principes actifs et de garantir un approvisionnement durable en plantes médicinales et alimentaires de haute qualité. Une biodiversité saine se traduit par des écosystèmes résistants, des sols riches et des insectes pollinisateurs, autant de conditions essentielles à la culture biologique des plantes médicinales.



Notre engagement en faveur de la biodiversité

Aujourd'hui, nous nous concentrons sur des méthodes de culture durables qui favorisent la protection de la diversité naturelle. Les cinq dispositifs suivants jouent un rôle essentiel dans cette démarche.



Culture biologique et préservation des sols

Sur les surfaces cultivées appartenant à la société ainsi que dans les exploitations agricoles partenaires, l'utilisation de pesticides, d'herbicides et d'engrais artificiels synthétiques est systématiquement évitée. À la place, des méthodes naturelles telles que la rotation des cultures, l'engrais vert et le compostage sont utilisées.

Protection des espèces sauvages et récolte durable

Afin d'éviter la surexploitation et de protéger les espèces naturelles, nous utilisons des méthodes de récolte durables qui garantissent la régénération des plantes.

Promouvoir des paysages culturels riches en espèces

Les haies sauvages, les bandes fleuries et les cultures mixtes créent des habitats précieux pour les insectes, les oiseaux et d'autres espèces sauvages. Elles contribuent également à la pollinisation des plantes et à la lutte naturelle contre les parasites.



Faire découvrir la biodiversité

Grâce au sentier de biodiversité accessible au public créé autour du site de l'entreprise à Roggwil, nous créons des habitats diversifiés pour les plantes et les animaux tout en sensibilisant les visiteurs à la richesse de la diversité biologique.



Chaînes d'approvisionnement et partenariats durables

Nous collaborons à l'échelle mondiale avec des producteurs certifiés biologiques. Grâce à des partenariats à long terme avec les agriculteurs, nous favorisons des relations commerciales équitables, optimisons en permanence les méthodes de culture et faisons progresser ensemble des pratiques durables.

Notre promesse

Protéger la biodiversité n'est pas seulement un engagement envers l'environnement, c'est aussi un engagement pour l'avenir. Nous nous efforcerons toujours de rendre à la nature ce qu'elle nous donne.

Objectifs et mesures

Système de suivi de la biodiversité – Mesurer la diversité des espèces

La diversité des espèces est un indicateur clé de la santé des écosystèmes. En mettant en place un système de suivi de la biodiversité, nous créons pour la première fois une base mesurable pour observer la diversité des espèces sur l'ensemble de nos sites. L'objectif est de détecter les changements à un stade précoce, de définir des actions ciblées et de soutenir nos projets en faveur de la biodiversité grâce à des recommandations scientifiques.

L'eau

La raréfaction croissante de l'eau dans de nombreuses régions du monde souligne l'importance de réduire notre consommation d'eau et de préserver cette ressource pour les générations futures. Nous utilisons l'eau pour la fabrication de nos produits, pour le refroidissement des machines, pour le nettoyage et pour la culture de nos propres plantes médicinales. Notre eau est fournie par la municipalité locale, conformément aux directives nationales en matière de qualité de l'eau. À des fins pharmaceutiques, nous avons besoin d'une eau spécialement traitée pour la production de teintures, de granulés pour comprimés et pour une utilisation en laboratoire. Cette eau est traitée sur place afin de répondre aux normes de qualité de la Pharmacopée européenne (Ph. Eur.) et est utilisée dans la fabrication de nos produits.

Les eaux usées qui en résultent sont d'abord traitées dans une installation de traitement interne avant d'être rejetées dans le réseau d'égouts public. Ce processus garantit que les substances potentiellement nocives sont réduites ou neutralisées à l'avance, ce qui permet d'éviter toute contamination de l'environnement.



Utilisation responsable de l'eau

Tout au long des processus opérationnels chez A.Vogel, une attention particulière est accordée à la réduction de la consommation d'eau et à l'exploitation de sources d'eau alternatives. L'une des mesures clés consiste à utiliser l'eau de pluie. L'eau de pluie est collectée sur les toits des bâtiments de l'entreprise et stockée temporairement dans un bassin artificiel. Cette eau constitue une réserve importante pour l'irrigation des champs de l'entreprise sur le site de Roggwil.

Outre l'utilisation de l'eau de pluie, la récupération de l'eau joue également un rôle important. En particulier, l'eau de refroidissement utilisée dans la production n'est pas simplement évacuée, mais acheminée vers l'étang après utilisation. Cette eau de refroidissement n'est ni polluée ni contaminée. Elle est utilisée non seulement pour arroser les plantes, mais aussi pour faire fonctionner les fontaines sur le site de l'entreprise.

Au lieu d'irriguer de manière standardisée nos propres zones de culture, nous comptons autant que possible sur les précipitations naturelles et n'intervenons que lorsque les plantes ont réellement besoin d'eau.

Notre promesse

Nous nous engageons à utiliser cette précieuse ressource qu'est l'eau de manière responsable, aujourd'hui et à l'avenir. Grâce à des mesures ciblées, nous voulons garantir sa préservation et son utilisation durable tout au long de la chaîne de valeur.

Objectifs et mesures

Afin d'avoir une vision globale de notre consommation d'eau, nous menons une analyse approfondie qui inclut également les activités en amont avec les fournisseurs et dans l'agriculture. Cela permet de créer une véritable transparence autour de notre « empreinte hydrique » tout au long de la chaîne de valeur et pose les bases d'une utilisation encore plus responsable de cette précieuse ressource.

Économie circulaire

Gestion des déchets et recyclage à Roggwil

Dans un monde où les ressources se raréfient et où la pollution environnementale a des conséquences considérables, il est essentiel de développer des solutions durables pour la réduction et le recyclage des déchets.

Nous avons procédé à une analyse approfondie de nos flux de déchets et, sur cette base, défini des mesures ciblées. Grâce à un tri sélectif rigoureux et à la sensibilisation de nos collaborateurs, nous nous efforçons d'apporter une contribution significative à la protection de l'environnement et à l'utilisation durable des ressources.

419t

Déchets

396t

Déchets recyclés

260t

Éthanol et sédi-
ments

60t

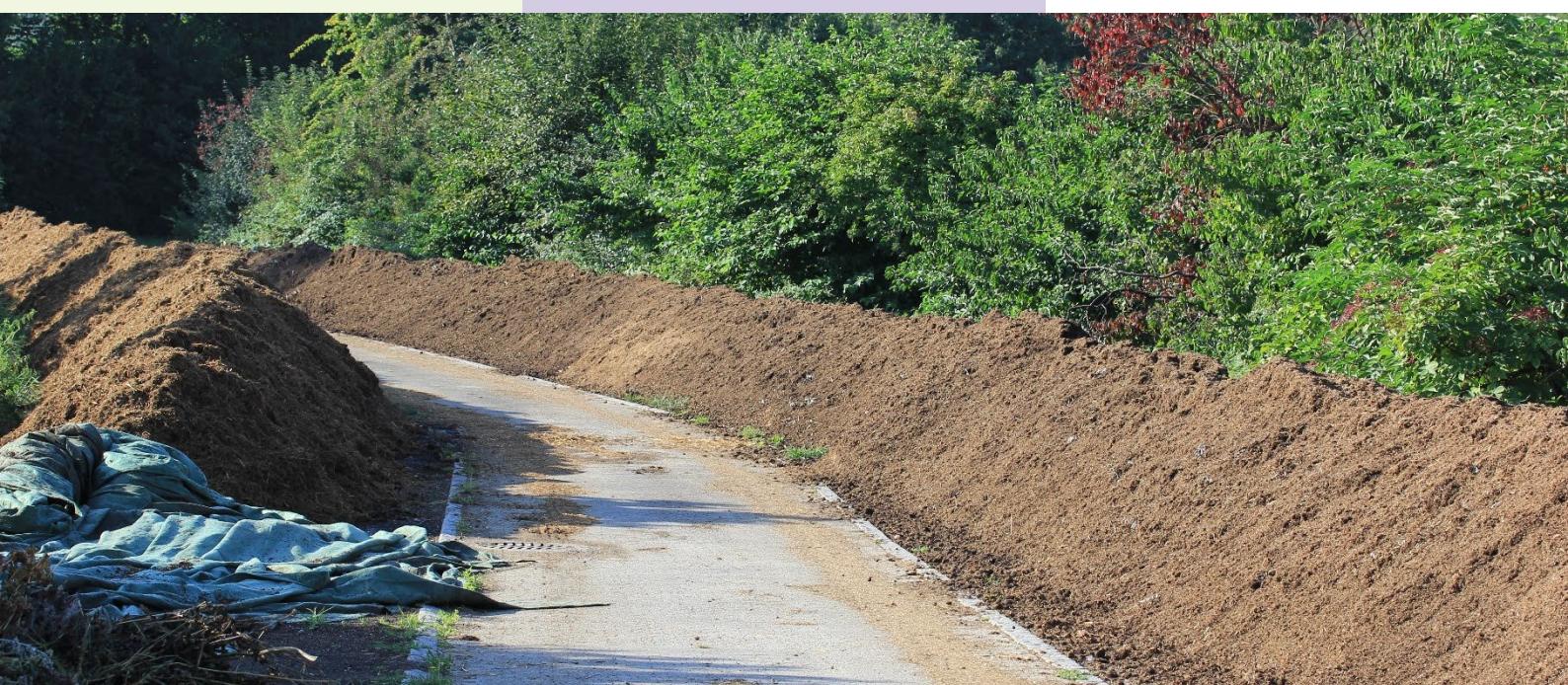
Résidus végétaux

95%

Taux de recyclage
(y compris l'éthanol et
les résidus végétaux)

77%

Taux de recyclage
(hors éthanol et rési-
dus végétaux)



Tout au long de notre chaîne de valeur, nous avons identifié plusieurs flux de déchets, tels que le marc, l'alcool, le bois, le carton, le papier, le plastique, les déchets généraux et les appareils électroniques. Ces types de déchets sont générés par nos processus de production, d'administration, d'emballage et de distribution. Afin de mettre en place une approche méthodique et durable de la gestion des déchets, nous avons nommé une personne spécialement chargée de superviser toutes les activités liées aux déchets. Dans nos installations, nous trions soigneusement le carton, le papier, le plastique et les déchets spéciaux afin de maximiser le potentiel de recyclage. Nous analysons également le rapport entre le volume des déchets et le volume de production afin d'obtenir des informations pertinentes et d'orienter nos efforts continus.

Des résidus végétaux au précieux compost

La production de nos remèdes à base de plantes génère inévitablement des sous-produits, notamment du marc, c'est-à-dire les résidus solides issus de la transformation des plantes. Au lieu de considérer ces matières organiques utiles comme des déchets, nous les transformons entièrement en compost. Ce compost riche en nutriments sert d'engrais naturel, stocke le CO₂ dans le sol et contribue à la promotion de la biodiversité.

Amélioration permanente et sensibilisation des employés

Le tri et la réduction des déchets ne sont pas des mesures ponctuelles, mais des démarches continues. Des programmes réguliers de formation et de sensibilisation garantissent que ces pratiques durables soient solidement ancrées dans notre culture de travail quotidienne. L'utilisation réfléchie des fournitures de bureau en est un exemple : avant de commander de nouveaux produits, les employés vérifient si les matériaux existants provenant d'autres services peuvent d'abord être utilisés.



Packaging

L'emballage et les déchets qui y sont associés constituent des préoccupations majeures pour nos distributeurs, détaillants, consommateurs et autorités réglementaires, qui exigent tous des mesures concrètes en faveur d'emballages plus durables et d'une réduction des déchets. Notre objectif est de rendre les matériaux d'emballage aussi respectueux de l'environnement que possible, tout en respectant les normes réglementaires strictes de l'industrie pharmaceutique. Ce faisant, nous accordons la même importance à la sécurité, à la qualité et à la durabilité environnementale.

Pour les emballages primaires, nous utilisons principalement du verre. Ce matériau offre plusieurs avantages : il est neutre, protège les précieux ingrédients de nos produits contre les perturbations extérieures et peut être recyclé presque indéfiniment. Le verre ne contient aucun produit chimique nocif susceptible de se retrouver dans le produit, ce qui garantit la haute qualité et la pureté de nos produits.

Cependant, nous sommes également conscients des inconvénients du verre. Il est plus lourd que de nombreux autres matériaux d'emballage, ce qui entraîne des coûts de transport plus élevés et une augmentation des émissions de CO₂. La production de verre nécessite également d'importantes quantités d'énergie, en particulier lors de sa fusion pour le recyclage. Malgré ces défis, nous restons favorables au verre comme matériau d'emballage et cherchons continuellement des moyens de minimiser ses inconvénients.



Une partie de nos matériaux d'emballage, tels que les tubes pour crèmes ou les flacons compte-gouttes pour sprays, est fabriquée à partir de plastique dérivé de ressources fossiles. Ces matériaux sont souvent recyclables ; cependant, certains produits nécessitent une barrière anti-évaporation ou un revêtement, ce qui peut rendre le matériau non recyclable. Un élément clé de notre stratégie d'emballage durable est donc l'utilisation de matériaux certifiés FSC pour les emballages fabriqués à partir de ressources renouvelables.

Les défis posés par les réglementations

En tant qu'entreprise du secteur pharmaceutique et alimentaire, nous sommes soumis à des réglementations strictes, notamment les bonnes pratiques de fabrication (BPF). Ces exigences garantissent que nos emballages répondent aux normes de sécurité et de qualité les plus élevées. En même temps, elles rendent plus difficile l'utilisation de certaines alternatives durables, car les matériaux doivent subir des tests approfondis avant d'être approuvés. Dans le domaine pharmaceutique, tout changement d'emballage doit être enregistré auprès des autorités de chaque pays concerné. Malgré ces défis, notre objectif reste inchangé : intégrer des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement dans notre stratégie d'emballage.



Notre promesse

Afin de réduire au minimum les déchets d'emballage, nous optimisons en permanence nos processus et utilisons de plus en plus de matériaux recyclés. Nous collaborons avec nos fournisseurs, nos partenaires et nos clients afin de réduire les emballages de transport et de trouver des solutions moins gourmandes en matériaux. Notre parcours vers la réduction des déchets est loin d'être terminé : notre objectif est de réduire autant que possible la quantité de déchets non recyclables et d'augmenter encore les taux de recyclage. Grâce à une optimisation constante des procédés et à la participation active de tous nos employés, nous nous engageons pleinement à respecter notre responsabilité environnementale.

Nos objectifs et mesures

En collaboration avec nos filiales, nous lançons un projet international visant à réduire les déchets d'emballage. L'objectif est d'optimiser les emballages et, dans la mesure du possible, d'utiliser des matériaux recyclables ou biodégradables.



Nos objectifs de durabilité jusqu'en 2028

- 
- A photograph of a tractor plowing a field. The field is dark brown soil with some green plants sprouting. In the background, there are rows of fruit trees and a range of mountains under a blue sky with white clouds.
1. Analyse globale des chaînes d'approvisionnement en matière de risques ESG
 2. Renforcement de la **culture du feedback** par l'augmentation de la fréquence des enquêtes auprès des employés
 3. Évaluation de l'**empreinte carbone** ou de l'analyse du cycle de vie d'Echinaforce®
 4. Évaluation de l'empreinte carbone du **groupe A.Vogel** (Scope 1-3)
 5. Élaboration d'une feuille de route pour la réduction des émissions de CO₂ conformément aux normes SBTi (Science-Based Targets initiative)
 6. Système de surveillance de la biodiversité – mesure de la diversité des espèces
 7. **Empreinte hydrique** – analyse de la consommation totale d'eau, y compris les activités en amont
 8. Réduction des déchets d'emballage – projet avec nos filiales
 9. Comptabilité carbone complète pour A.Vogel AG

Annexes

Indicateurs clés de performance

Les indicateurs clés de performance suivants s'appliquent exclusivement à la société A.Vogel AG en Suisse.

Santé – axée sur le bien-être des personnes

Contrôle de la qualité des produits	2024
Nombre de formations internes aux bonnes pratiques de fabrication pharmaceutiques (BPF) pour le contrôle de la qualité des produits	90
Rappels de produits pour des raisons de santé ou de sécurité	0
Rappels de produits (non liés à la santé)	3
Mesures prises par les autorités/organismes de réglementation : pour violation des exigences de sécurité	0

Intégrité – construire une gouvernance d'entreprise solide

Employés et entreprise Gouvernance	2024
Proportion d'employés à temps partiel (%)	38%
Employés ayant plus de 5 ans d'ancienneté (%)	75%
Employés bénéficiant d'évaluations annuelles de leurs performances	100%
Taux de participation à l'enquête auprès des employés (2022)	90%
Taux de satisfaction des employés (2022)	72%
Nombre d'accidents du travail	2
Taux d'accidents avec arrêt de travail (taux LTI)	1.8
Nombre d'incidents de non-conformité signalés	0
Nombre d'incidents confirmés de corruption et de pots-de-vin	0
Utilisation du service de signalement (nombre de signalements reçus, anonymisés)	0

Amour de la nature – émissions de gaz à effet de serre

Les chiffres relatifs aux émissions de A.Vogel AG datent de 2023. Pour le calcul de la consommation d'énergie par unité de produit, la quantité de plantes et de légumes transformés en 2023 a été utilisée comme valeur de référence.

Quantité totale de plantes fraîches transformées à Roggwil, CH 2023	202.8t
Quantité totale de légumes transformés à Colmar, FR 2023	487.1t

Consommation d'énergie [MWh]	2023
Consommation totale d'électricité	1504
Consommation totale d'électricité renouvelable (solaire sur site)	177
Consommation totale d'énergie fossile (gaz naturel pour le chauffage)	1456
Consommation d'énergie pour le refroidissement	0.5
Consommation totale d'énergie	3137
Intensité énergétique [MWh]	2023
Intensité énergétique des scopes 1 et 2 [énergie par 1 000 kg de plantes fraîches transformées]	15.5
Énergie récupérée à partir des déchets d'éthanol	2023
Électricité [MWh]	403
Chaleur [MWh]	458
Émissions de CO ₂ évitées [t CO ₂ e]	242
Émissions de GES - Scope 1 [t CO₂e]	2023
Émissions directes (Scope 1)	356
Intensité des émissions Scope 1 [kg CO ₂ e / 1 000 kg de matières végétales traitées]	1.754
Émissions de GES - Scope 2 [t CO₂e]	2023
Émissions indirectes (Scope 2)	19
Intensité du Scope 2 [kg CO ₂ e / 1 000 kg de matière végétale traitée]	0.1
Émissions de GES - Scope 3 [t CO₂eq]	2023
Émissions de la chaîne de valeur (Scope 3)	1498
Intensité du Scope 3 [kg CO ₂ e / 1 000 kg de matière végétale traitée]	2.2
Intensité totale [t CO₂e]	2023
Intensité des GES en 2023 (scope 1-3) [kg CO ₂ e / 1 000 kg de matière végétale traitée]	4.017

Amour de la nature – Agriculture

Agriculture	2024
Transparence et traçabilité	100%
Part de la culture propre (plantes)	15.6%
Part de la culture sous contrat (plantes)	55.1%
Part de la récolte sauvage (plantes)	29.3%
Part de la culture biologique (sur le total des plantes transformées)	85.6%
Origine Suisse (sur le total des plantes transformées)	53%
Origine pays voisins (sur le total des plantes transformées)	27.9%
Origine Europe (sur le total des plantes transformées)	17.7%
Origine hors Europe (sur le total des plantes transformées)	1.4%
Part de la culture sous contrat (légumes)	100%
Part de la culture biologique (sur le total des légumes transformés)	100%
Part des produits régionaux (quantité de légumes) provenant de France	6.3%
Part des produits régionaux (quantité de légumes) provenant des pays voisins	93.7%

Amour de la nature – Biodiversité

Biodiversité	2024
Part de la superficie de l'entreprise conçue pour favoriser la biodiversité	-
Part des matières premières végétales issues de l'agriculture biologique	95.6%
Nombre de projets en faveur de la biodiversité mis en œuvre (par exemple, renaturation)	1

Amour de la nature – Eau

Prélèvement d'eau [m3]	2024
Prélèvement total d'eau douce	14773
Prélèvement total d'eau dans toutes les zones touchées par la pénurie d'eau	0
Rejet d'eau [m3]	2024
Rejet total d'eau dans toutes les zones	10279
Eaux de surface	0
Eaux souterraines	0
Station d'épuration des eaux usées	10279
Consommation d'eau [m3]	2024
Consommation totale d'eau dans toutes les zones	4994

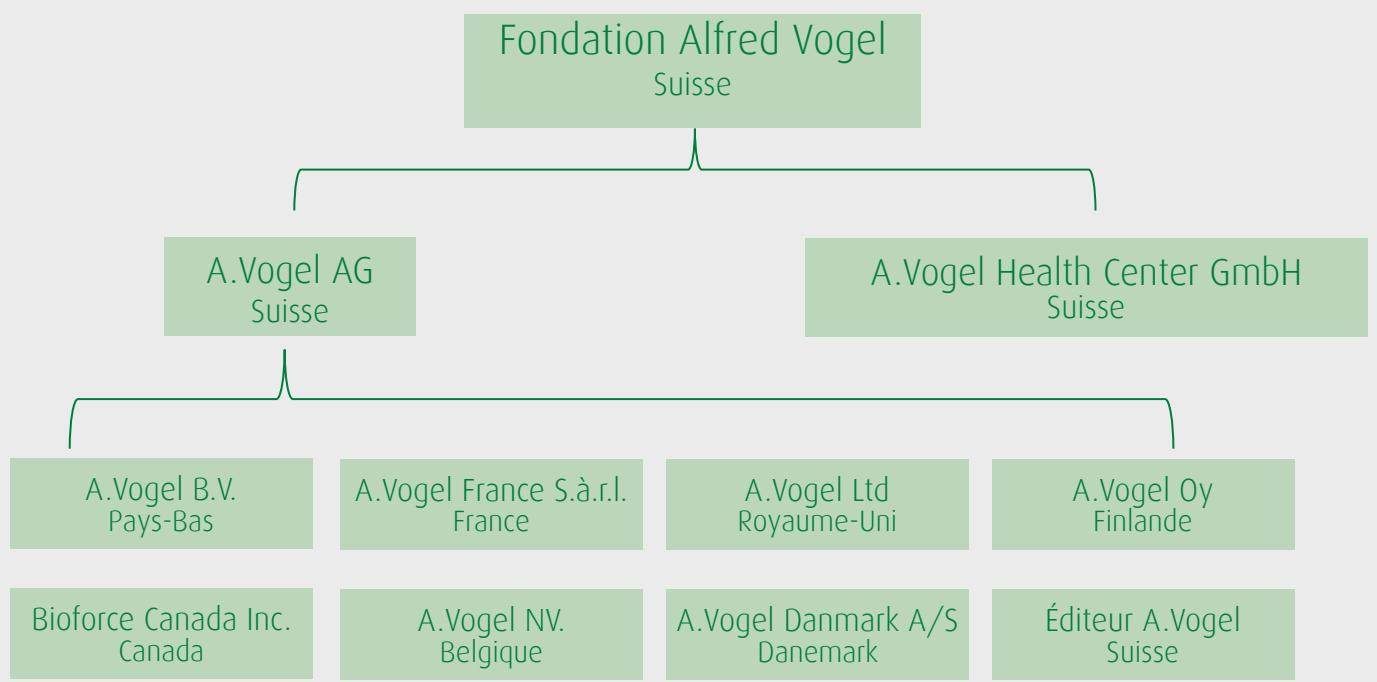
Amour de la nature – Déchets

Total des déchets générés [t]	2024
Total des déchets générés	419
Déchets dangereux, y compris les distillats et les sédiments (éthanol)	260
Distillats et sédiments (éthanol)	258
Déchets spéciaux	2
Déchets non dangereux, y compris les marcs (déchets végétaux)	159
Marc (résidus végétaux)	60
Recyclage [t]	2024
Poids total des déchets recyclés (y compris les marcs)	396
Poids total des déchets recyclés et dangereux, y compris les distillats et les sédiments (éthanol)	258
Poids total des déchets recyclés et non dangereux	136
Autres déchets (bois, métal, verre, déchets électroniques, carton, plastique, papier)	78
Marc (résidus végétaux)	60
Taux de recyclage	2024
Déchets recyclés par rapport au total des déchets (avec marc et éthanol)	95%
Déchets recyclés par rapport au total des déchets (sans marc, sans éthanol)	77%
Intensité des déchets (sans marc, sans éthanol)	2024
Taux de production de déchets ; total des déchets en kg pour 1 000 kg de plantes transformées, sans marc (60 t), sans éthanol (258 t)	0.5

Le monde de A.Vogel – Un réseau dédié à la santé

La Fondation Alfred Vogel s'engage à préserver, perpétuer et promouvoir l'héritage de la naturopathie d'Alfred Vogel. Ce faisant, elle soutient les entreprises qu'il a fondées et leur travail dévoué, conformément à ses principes.

Le groupe A.Vogel opère à l'échelle internationale et est représenté par des filiales dans différents pays. Toutes les entreprises s'engagent à respecter des valeurs communes : la durabilité, la qualité scientifiquement prouvée et la naturalité. Les filiales A.Vogel Netherlands (NL) et A.Vogel France (FR) exploitent leurs propres sites de production et apportent ainsi une contribution essentielle à la fabrication des produits. A.Vogel UK dispose de sa propre usine de conditionnement et d'emballage afin d'approvisionner efficacement et localement le marché britannique. Les autres filiales fonctionnent comme des sociétés de distribution et sont responsables de la vente et de la commercialisation des produits A.Vogel sur leurs marchés respectifs.



A.Vogel B.V à Elburg, Pays-Bas

Biodiversité et écologie

Les jardins A.Vogel à 't Harde sont un excellent exemple de culture durable. Des plantes médicinales et des herbes poussent sur 14 hectares, 100 % cultivés de manière biologique ! Jusqu'à 50 000 kg de plantes fraîches y sont récoltés chaque année et transformés en seulement deux heures afin de préserver au maximum l'efficacité de leurs principes actifs. 70 % des plantes transformées proviennent de la culture propre de l'entreprise. En renonçant aux engrains artificiels et aux pesticides chimiques, et en respectant la norme de qualité EKO, A.Vogel NL apporte une contribution importante à l'agriculture durable.

Centre d'accueil des visiteurs : découvrir la diversité de près

Avec plus de 30 000 visiteurs rien qu'en 2023, le centre d'accueil des visiteurs joue un rôle central dans l'éducation à l'environnement. Le bâtiment a été construit de manière neutre en CO₂ à l'aide de matériaux durables. A.Vogel NL collabore également avec la fondation 's Heerenloo afin d'offrir des possibilités d'emploi intéressantes aux personnes ayant des besoins spécifiques au sein du centre d'accueil des visiteurs.



A.Vogel France à Colmar, France

Depuis 40 ans, nous sommes les garants d'une qualité optimale et d'une philosophie d'entreprise durable. La responsabilité environnementale est un principe fondamental du groupe A.Vogel, qui est également appliqué de manière cohérente en France. 100 % des plantes transformées proviennent de cultures biologiques certifiées. Outre l'utilisation exclusive d'ingrédients biologiques, les processus de produits sont réalisés selon des normes strictes en matière de qualité et d'environnement.

Herbamare® – Naturel et de qualité, fabriqué en France

Herbamare®, le célèbre sel aux herbes d'A.Vogel, est un excellent exemple de production durable. Il combine 1/3 de légumes frais biologiques et 2/3 de sel marin et est produit à Colmar selon un procédé unique. Le sel marin utilisé provient des marais salants d'Aigues-Mortes en Camargue et est récolté par des paludiers expérimentés. A.Vogel France se distingue non seulement par ses ingrédients durables, mais aussi par ses méthodes de production et d'emballage respectueuses de l'environnement. L'emballage d'Herbamare® est composé de carton biodégradable et d'un couvercle recyclable.



Autres filiales



A.Vogel Ltd

Royaume-Uni

Bioforce Canada Inc.

Canada



A.Vogel Danmark A/s

Danemark



A.Vogel Oy

Finlande



A.Vogel NV

Belgique

Index GRI

La Global Reporting Initiative (GRI) est une organisation internationale indépendante qui aide les entreprises et autres entités à assumer la responsabilité de leur impact. Elle fournit des lignes directrices pour communiquer cet impact, dans le but d'établir des rapports de durabilité transparents, fiables et mesurables. Cet index sert de guide pour les informations divulguées dans le rapport de durabilité, conformément aux normes GRI.

Déclaration d'utilisation :

A.Vogel AG a publié les informations figurant dans cet index du contenu GRI pour la période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 (à l'exception du chapitre sur les émissions de gaz à effet de serre, qui se réfère à 2023), *en référence* aux normes GRI. Norme appliquée : GRI 1 : Fondation 2021.

Index du contenu GRI

	Page
Information générale GRI	
2.1 Profil de l'organisation	6,7,9,51
2.2 Entités incluses dans le rapport de durabilité de l'organisation	3
2.3 Période couverte par le rapport, fréquence et point de contact	3
2.4 Retraitements des informations	-
2.5 Assurance externe	3
Activités et employés	
2.6 Activités, chaîne de valeur et autres relations commerciales	19-23
Gouvernance	
2.12 Rôle de l'instance de gouvernance supérieure dans la supervision de la gestion des impacts	-
2.13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	-
2.14 Rôle de l'instance de gouvernance supérieure dans le rapport de durabilité	4
2.22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	
2.23 Engagement envers les principes et normes de comportement	24,32,38,40, 45
2.24 Intégration des engagements envers les principes et normes de comportement	16,17,20- 28,33-39,41- 44
2.26 Mécanismes pour obtenir des conseils et faire part de préoccupations	23
2.27 Conformité aux lois et réglementations	35,39,44
2.29 Approche de l'engagement des parties prenantes	18,20,34
GRI 3: Sujets matériels 2021 / Thèmes importants 2021	
3.1 Processus de détermination des thèmes importants	12-14
3.2 Liste des thèmes importants	13,14
3.3 Gestion des thèmes importants	12
GRI 13: Agriculture, aquaculture et pêche 2022	
13.3 Biodiversité	36-38
13.5 Santé des sols	28,42
13.6 Utilisation de pesticides	33-37
13.7 Eau et effluents	39,40
13.13 Droits fonciers et droits sur les ressources	35
13.17 Travail des enfants	-
13.23 Traçabilité dans la chaîne d'approvisionnement	-
GRI 304: Biodiversité 2024	
304.1 Sites opérationnels possédés, loués, gérés dans ou à proximité de zones protégées et de zones à haute valeur en termes de biodiversité en dehors des zones protégées	36-38
304.2 Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	36-38
304.3 Habitats protégés ou restaurés	-
GRI 204: Pratiques d'approvisionnement 2016	
204.1 Proportion des dépenses consacrées aux fournisseurs locaux	20,21
GRI 205: Lutte contre la corruption 2016	
205.1 Opérations évaluées pour les risques liés à la corruption	-
205.2 Communication et formation sur les procédures et règles de conduite en matière de lutte contre la corruption	-

GRI 301: Matériaux 2016		
301.1 Matériaux utilisés en poids ou en volume		28,33,41,48
301.2 Matériaux recyclés utilisés		27,41,50
GRI 302: Énergie 2016		
302.1 Consommation d'énergie au sein de l'organisation		26,27,48
302.3 Intensité énergétique		48
GRI 303: Eau et effluents 2018		
303.1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée		39,40
303.2 Gestion des impacts liés au rejet d'eau		39,40
303.3 Prélèvement d'eau		39,40,49
303.4 Rejet d'eau		39,40,49
303.5 Consommation d'eau		39,40,49
GRI 305: Émissions 2016		
305.1 Émissions directes (scope 1) de GES		30,48
305.2 Émissions indirectes (scope 2) de GES liées à l'énergie		30,48
305.3 Autres émissions indirectes (scope 3) de GES		30,31,48
305.4 Intensité des émissions de GES		48
305.5 Réduction des émissions de GES		30,31
GRI 306: Déchets 2020		
306.1 Production de déchets et impacts significatifs liés aux déchets		41,42,50
306.2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets		41,42
306.3 Déchets produits		41,42,50
306.4 Déchets évités à la décharge		41,42,50
306.5 Déchets destinés à l'élimination		41,42,50
GRI 308: Évaluation environnementale des fournisseurs 2016		
308.1 Nouveaux fournisseurs sélectionnés selon des critères environnementaux		-
GRI 403: Santé et sécurité au travail 2018		
403.1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail		22
403.2 Identification des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents		22-24
403.3 Services de santé au travail		-
403.4 Participation, consultation et communication des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail		22
403.5 Formation des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail		22
403.6 Promotion de la santé des travailleurs		22-24
GRI 404: Formation et éducation 2016		
404.1 Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé		-
404.3 Pourcentage d'employés bénéficiant d'évaluations régulières de leurs performances et de leur évolution de carrière		47
GRI 416: Santé et sécurité des clients 2016		
416.1 Évaluation des impacts des catégories de produits et services sur la santé et la sécurité		15-18
416.2 Incidents de non-conformité concernant les impacts des produits et services sur la santé et la sécurité		47